



Formation professionnelle 2030 : Lignes d'action prioritaires





Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR
**Secrétariat d'Etat à la formation,
à la recherche et à l'innovation SEFRI**

Révision des plans d'études cadres des responsables de la formation professionnelle

Ingrid Portner / SEFRI / BP



Bases légales

Loi fédérale sur la formation professionnelle, LFP

Art. 45 - 48

**Ordonnance fédérale sur la formation professionnelle,
OFPr**

Art. 40-49

Art. 48 Formation à la pédagogie professionnelle

Art. 49 Plans d'études cadres

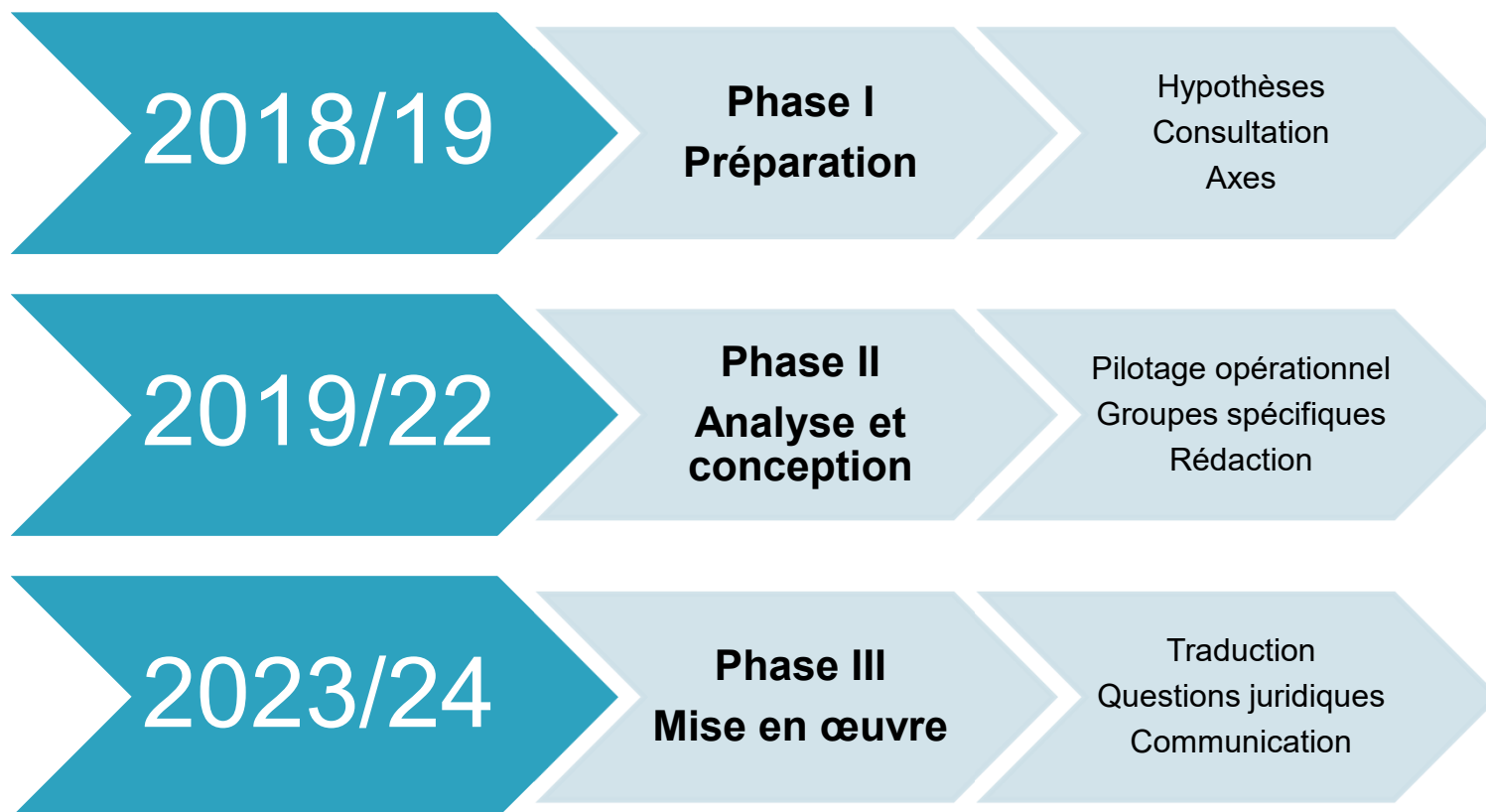


Contexte

- **Plans d'études cadres 2011**
- **Conseil fédéral: stratégie «Suisse numérique»**
- **Initiative «Formation professionnelle 2030**
«Numérisation et nouvelles technologies d'apprentissage»



Feuille de route 2018-2024





Phase II. Axes de travail

En lien avec les PECs

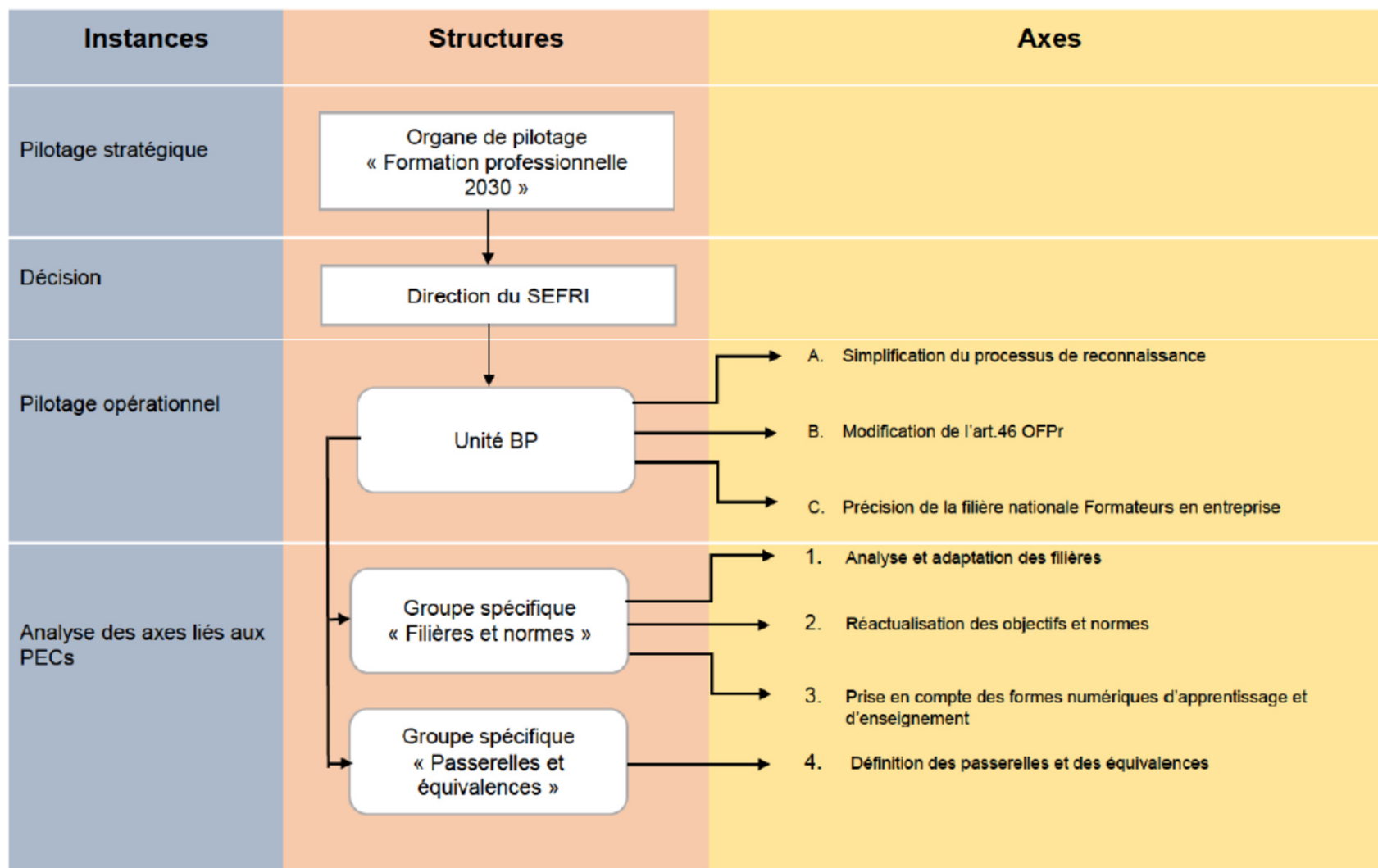
- Analyse et adaptation des filières
- Réactualisation des objectifs et des normes
- Numérisation (en fonction des résultats de l'étude sur la prise en compte des formes d'enseignement et d'apprentissage numériques)
- Passerelles et équivalences

En lien avec les procédures du SEFRI

- Simplification du processus de reconnaissance et de surveillance
- Modification de l'art. 46 OFPr
- Précision de la filière nationale *Formateurs actifs dans les entreprises formatrices*



Organisation de la phase II





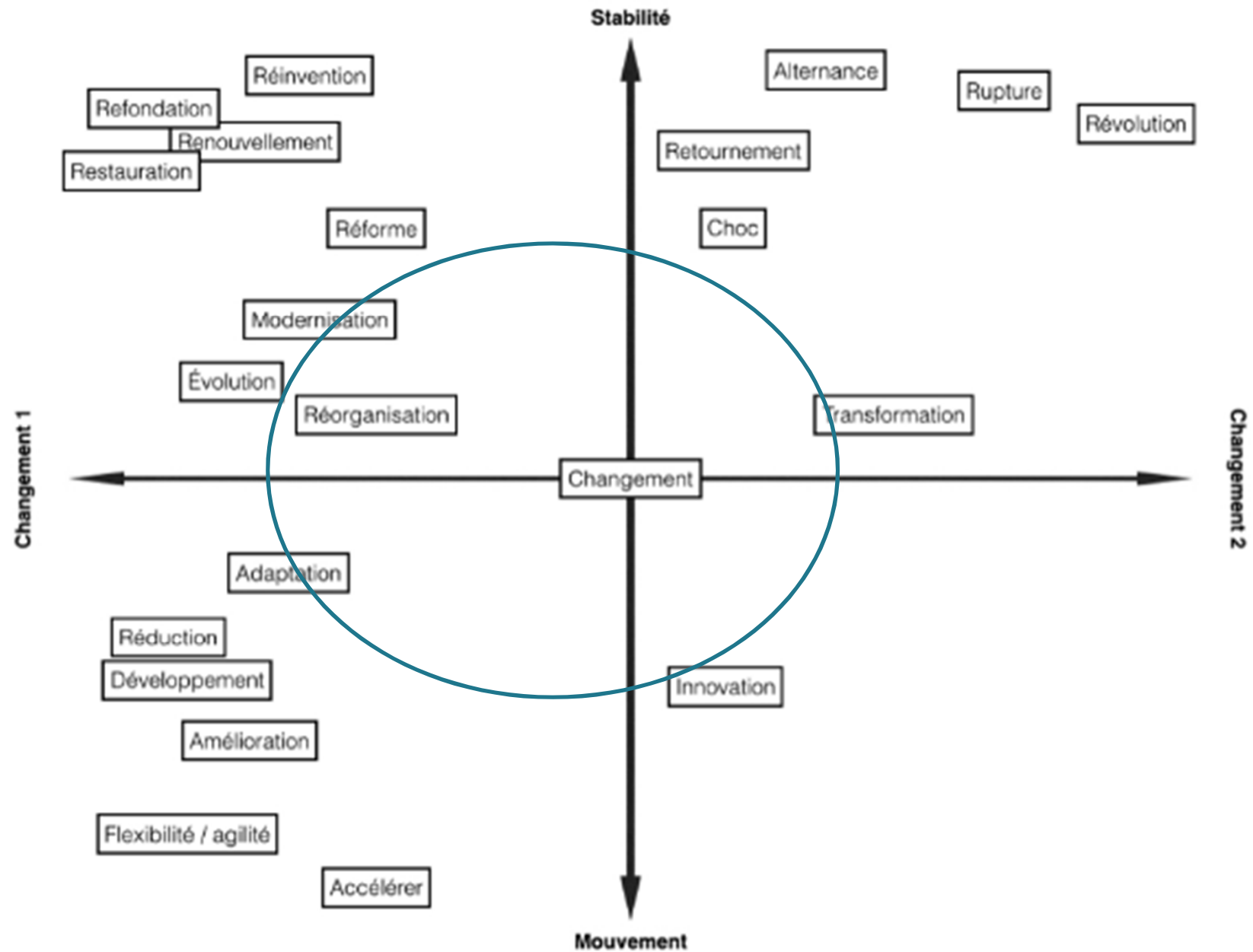
Echéancier de la phase II

2019				2020				2021				2022			
Pilotage opérationnel – Unité BP															
				Groupe spécifique « Filières et normes »											
								Groupe spécifique « Passerelles et équivalences »							
												A. Simplification Processus de reconnaissance			
								B. Modification de l'Art. 48 de l'OFPr							
												C. Filière nationale Formateurs en entreprise			



Changement et continuité

- Les filières qui se sont concrétisées entre 2012 et 2016, fonctionnent bien, mais une demande de réactivité par rapport aux défis actuels est demandée par les acteurs de ces formations.
- Où placer le curseur pour que les acquis restent tout en intégrant les transformations nécessaires ?

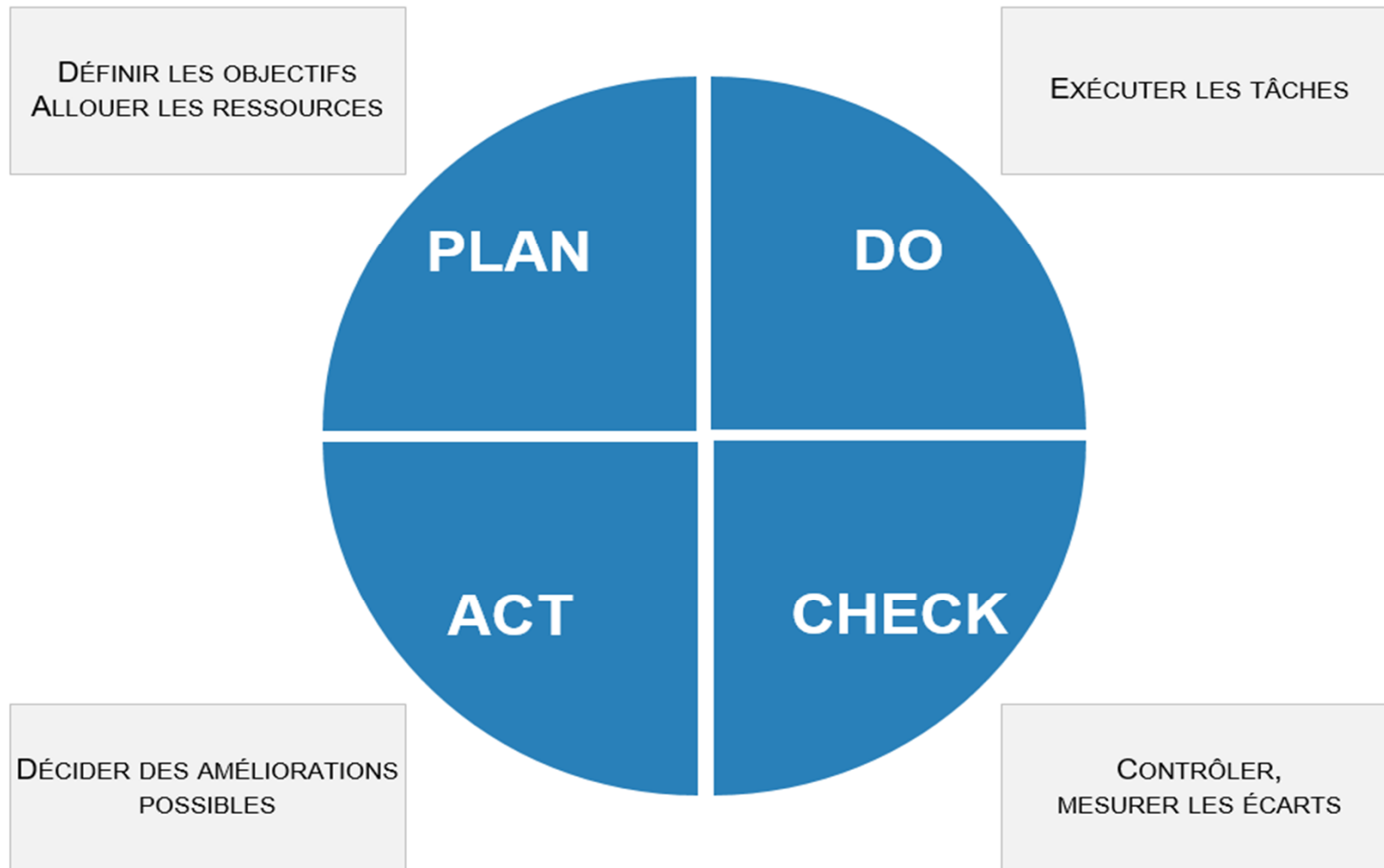




Simplification et qualité

- Le demande est forte de réduire les contraintes concernant la reconnaissance et la surveillance des filières.
- Le SEFRI, en tant que responsable de la qualité des filières, doit arriver à réduire la bureaucratie, sans avoir à céder à la qualité.

Roue de Deming





Représentativité et expertise

- Un tel processus demande de consulter et d'impliquer les acteurs à même de représenter leur secteur et d'avoir une expertise dans un domaine qui est spécifique.
- Ces acteurs doivent représenter le SEFRI, les cantons, les établissements d'enseignement, les experts du processus de reconnaissance, etc.



Représentativité et expertise

